

Nom commercial: Calcii hydrogenophosphas ad us.vet.

Numéro de la matière: 062296

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.12.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.12.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise ***

1.1. Identificateur de produit

Calcii hydrogenophosphas ad us.vet.

N° d'article 06229600

Numéro d'enregistrement

No. CE: 231-826-1

No. CAS 7757-93-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits pharmaceutique, Composant des produits cosmétiques

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Poids moléculaire

Valeur

172.10

g/mol

Autres données

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Nom commercial: Calcii hydrogenophosphas ad us.vet.

Numéro de la matière: 062296

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.12.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.12.20

Assurer un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

En cas d'ingestion

Faire boire de l'eau par petites gorgées. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible. En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Des oxydes de phosphore

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter d'inhaler les poussières. Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Accueillir à sec. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer. Eviter le dégagement de poussières.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage *****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Respecter les directives de sécurité et du traitement mentionnées sur les enveloppes. Eviter la formation et le dépôt de poussières.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Nom commercial: Calcii hydrogenophosphas ad us.vet.

Numéro de la matière: 062296

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.12.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.12.20

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Veiller à une ventilation adéquate.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol.

Protection des mains

Gants

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant 0.11 mm

Temps de pénétration > 480 min

Protection des yeux

Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Poudre

Couleur blanc

Odeur inodore

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque Non applicable

Point d'éclair

Valeur °C

Remarque Non applicable

Hydrosolubilité

Valeur 0.316 g/l

température 38 °C

Valeur 0.75 g/l

température 100 °C

température de décomposition

Valeur 109 °C

Remarque Perte d'eau de cristallisation.

9.2. Autres informations

Autres données

Produit n'est pas inflammable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Nom commercial: Calcii hydrogenophosphas ad us.vet.

Numéro de la matière: 062296

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.12.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.12.20

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxydes phosphoriques (p.ex. P205)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques *****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

Espèces	lapin		
DL50	>	7940	mg/kg
Source	IUCLID		

Corrosion/irritation cutanée

Espèces	Être humain
Remarque	Aucun effet d'irritation connu.
Source	IUCLID

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Espèces	Être humain
Remarque	Aucun effet d'irritation connue
Source	IUCLID

Mutagénicité

méthode	Ames test
Remarque	négatif

Autres données

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation**

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Nom commercial: Calcii hydrogenophosphas ad us.vet.

Numéro de la matière: 062296

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.12.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.12.20

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.